

**Réunion du conseil de la MRC Avignon, Pointe-à-la-Croix,
le mercredi 24 mai 2023, 20 h**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la rencontre;**
- 2. Constatation du quorum;**
- 3. Adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 19 avril 2023;**
- 5. Finances :**
 - 5.1 Activités « Fonctionnement MRC », « FLI » et « FLS » :
 - 5.2 Adoption des déboursés des mois de mars et avril 2023;
 - 5.3 Résolution : utilisation excédent affecté 200 000 \$ covid – embauche d'une ressource – accélération de projets de logement et d'habitation dans Avignon;
- 6. Administration :**
 - 6.1 Adoption du Rapport annuel d'activités 2022 du FRR – Volet 2;
 - 6.2 Adoption du règlement sur les « Remboursements de frais de déplacement, de repas, de séjour et de fonction aux élus-élues et employés-employées ainsi que certains-certaines participants-participantes citoyens-citoyennes ciblés-ciblées de comité de la MRC Avignon;
 - 6.3 Adoption du règlement d'adoption du PGMR 2022-2029;
 - 6.4 Régie des matières résiduelles – soutien temporaire au fonds de roulement;
 - 6.5 Confirmation de l'adhésion de la MRC Avignon à l'UMQ;
 - 6.6 Approbation et nomination d'un signataire – Entente sectorielle en innovation ERAC;
 - 6.7 Appui à la municipalité de Pointe-à-la-Croix : demande de couverture cellulaire adéquate pour les citoyens de L'Alverne et Pointe-à-la-Croix;
 - 6.8 Appui à la MRC de Maria-Chapdelaine : demande d'accompagnement financier suite à la hausse importante des coûts pour le transport collectif;
 - 6.9 Approbation de contrat – contrat de correction – Synthèse historique;
- 7. Services techniques et évaluation :**
 - 7.1 Renouvellement du contrat de service pour la livraison des programmes SHQ 2023-2025;
- 8. Aménagement du territoire :**
 - 8.1 Certificat et/ou avis de conformité :
 - 8.1.1 Municipalité de Nouvelle : règlements 388, 389, 390, 391 et 395;
 - 8.1.2 Municipalité de Nouvelle : règlement 409;
 - 8.1.3 Municipalité de Matapédia : règlement 2023-002;

- 8.1.4 Municipalité de Pointe-à-la-Croix : règlement 23-394;
- 8.1.5 Municipalité de Maria : règlement 597-23;
- 8.1.6 Municipalité d'Escuminac : règlement 2023-001;
- 8.2 Adoption du règlement numéro 2023-002 relatif à l'exploitation forestière dans les boisés privés du territoire de la MRC Avignon et abrogeant le Règlement de contrôle intérimaire numéro 2002-002;
- 8.3 : Dérogations mineures :
- 8.3.1 Ville de Carleton-sur-Mer : 23-05-107;
- 8.3.2 Ville de Carleton-sur-Mer : 23-04-076;

9. Développement économique :

- 9.1 Adoption du budget du lancement de saison – Stratégie touristique Baie-des-Chaleurs;
- 9.2 Adoption du Rapport d'activités AEQ – du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023;
- 9.3 Adoption du PIAR modifié;

10. Développement territorial et social :

- 10.1 Fonds d'aide et de soutien aux milieux :
 - 10.1.1 Fonds d'engagement social éolien (FES) - Recommandations du comité d'analyse Boralex;
 - 10.1.2 Fonds de développement social – Alliance;
 - 10.1.3 Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie - AMV - Recommandations du comité d'analyse;
 - 10.1.4 Fonds Vitalisation - Recommandations du comité d'analyse;
 - 10.1.5 Fonds discrétionnaire AMV - Recommandations du comité d'analyse;
 - 10.1.5 Fonds de soutien aux initiatives culturelles - Recommandations du comité d'analyse;
- 10.2 Modification des règles de financement pour la « Bourse Bertrand Berger »;

11. Sécurité publique;

12. Ressources humaines :

- 12.1 Confirmation d'embauches;

13. Correspondance :

- 13.1 Liste de correspondances;

14. Période de questions;

15. Levée de l'assemblée.